

LA SERBIE

JOURNAL POLITIQUE HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les Lundis

Rédacteur en chef : Dr Lazare MARCOVITCH, professeur à l'Université de Belgrade

RÉDACTION et ADMINISTRATION
68, rue du XXXI Décembre - Genève
Téléphone 14.05

ABONNEMENT } Suisse..... 6 fr. — par an
Autres pays. 8 fr. —

L'Amérique reconnaît notre union

Le 8 février, M. Robert Lansing par une lettre amicale adressée à M. le Dr Troumbitch, ministre des affaires étrangères, l'informait de l'intention du gouvernement des Etats-Unis de publier une note reconnaissant l'union des Yougoslaves autrefois sous la domination austro-hongroise, avec le royaume de Serbie. Nos lecteurs trouveront plus loin le texte de cette notification qui est importante à la fois par le moment où elle est faite et par l'esprit dont elle est animée.

M. Wilson rentre très prochainement en Amérique où des affaires urgentes l'appellent. Cependant, la conférence n'a pas même abordé la question épineuse de la délimitation italo-sudslave. Les conversations préliminaires et non officielles entre les délégués italiens et les représentants de l'Amérique, n'ont abouti à aucune entente préalable. On affirme que M. Lloyd George s'est personnellement efforcé de rapprocher le point de vue italien de celui de M. Wilson, mais ses louables efforts sont restés vains. Un abîme sépare le programme impérialiste italien de l'idéal wilsonien, symbolisé par le droit des peuples de disposer de leur sort. Dans l'impossibilité de trouver une solution même provisoire et dans l'embarras que lui cause aussi la question formelle de la procédure à suivre, l'Italie ne pouvant être en même temps juge et partie, la Conférence se voit obligée de renvoyer la question adriatique à plus tard, c'est-à-dire au retour de M. Wilson à Paris. Pour couper court toutefois aux interprétations erronées, M. Wilson a voulu souligner publiquement sa décision de maintenir intégralement le point de vue américain et faire comprendre que ce n'est pas de sa faute si la controverse italo-sudslave n'a pu trouver jusqu'à présent une solution de principe. Dans le désir de consoler notre peuple de ce regrettable retard, qui sera vivement ressenti surtout dans les contrées de notre nation qui jouissent des « bienfaits » de l'occupation italienne, le gouvernement de la république américaine a résolu de reconnaître officiellement le royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Il l'a fait d'une façon qui ne laisse point de doute sur l'attitude américaine dans la question de nos frontières. Ces frontières, la conférence doit les tracer, selon l'avis de l'Amérique, suivant le vœu des populations intéressées.

Nous ne marquerons pas ici notre joie très vive, parce qu'en réalité nous n'avons jamais douté de la volonté de l'Amérique de rendre justice à notre peuple. L'assurance formelle de M. Lansing que le désir des populations respectives formera la base des décisions de la Conférence, n'en constitue pas moins une grave défaite pour M. Sonnino et sa politique de traités secrets. La position de la France et de la Grande Bretagne, par rapport au traité de Londres qu'elles ont signé toutes les deux, est rendue plus élastique et plus tenable par la ferme attitude des Etats-Unis. Il ne faut pas oublier que les traités peuvent quelquefois devenir caducs, sans que la volonté des contractants de les exécuter scrupuleusement y puisse changer quoi que ce soit. Le Droit privé connaît des cas où des contrats sont annulés sans aucune intervention des parties contractantes. Les accords qui sont contraires aux prescriptions légales ou à la morale publique subissent régulièrement ce sort. Le Droit international, qui se base tout particulièrement sur la morale, connaît non seulement l'annulation des traités pour cause d'immoralité ou

d'infraction aux prescriptions légales, mais admet aussi leur révision en vertu de la formule connue : « Rebus sic stantibus ». Or il est évident que le traité de Londres se trouve en opposition irréductible avec les normes du Droit international nouveau, surgi de la guerre mondiale et caractérisé par la reconnaissance absolue du principe des nationalités et l'admission en principe de la « Ligue des Nations ». Par cette opposition, le traité de Londres a perdu sa valeur juridique. La France et la Grande-Bretagne commettraient une infraction au Droit international nouveau si elles voulaient exécuter les clauses d'un traité juridiquement inexistant. Cela peut paraître paradoxal, mais n'en est pas moins vrai. Et ainsi se trouve confirmée encore une fois cette vérité que d'aucuns semblent oublier que la vie est plus forte que toutes les combinaisons des chancelleries.

Notre peuple peut donc attendre avec confiance les dernières décisions de la Conférence. Quant à notre souverain, ce symbole vivant de notre existence étatique, il a eu la satisfaction de se voir reconnu, par la plus grande puissance du monde, Roi-Régent de toute la nation unie des Serbes, Croates et Slovènes. Après l'accueil chaleureux qu'il a trouvé chez les Français, cette preuve d'estime et de confiance de l'Amérique est un fort encouragement et une récompense bien méritée.

L. M.

Le texte de la communication de M. Lansing

M. le Dr Troumbitch,
Ministre des affaires étrangères de Serbie
Paris.

Mon cher Dr Troumbitch,

J'ai le plaisir de vous communiquer le texte de la note que le gouvernement des Etats-Unis a décidé de publier demain :

« Le 29 mai 1918, le gouvernement des Etats-Unis a exprimé sa sympathie pour les aspirations nationales des races yougoslaves, et le 28 juin, il a déclaré que toutes les branches slaves devraient être complètement libérées du joug austro-allemand.

Après s'être soustraits à l'oppression étrangère, les Yougoslaves, qui étaient autrefois sous la domination austro-hongroise, ont, en différentes occasions, exprimé le désir de s'unir au royaume de Serbie. Le gouvernement serbe, de son côté, a publiquement et officiellement accepté l'union des peuples serbe, croate et slovène.

En conséquence, le gouvernement des Etats-Unis accueille favorablement cette union, tout en reconnaissant que le règlement final des frontières terrestres doit être laissé à la Conférence de la paix, conformément au désir des peuples intéressés. »

Veuillez agréer, etc.

R. LANSING,
Secrétaire d'Etat
pour les affaires étrangères.

La Norvège et notre union nationale

Le gouvernement du royaume de Norvège, inspiré de sentiments d'amitié sincère et durable, vient de féliciter chaleureusement notre gouvernement de sa fondation et de reconnaître la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Notre gouvernement, animé des mêmes sentiments, a remercié très sincèrement le gouvernement du royaume de Norvège qui fut toujours amicalement disposé envers nous,

Une statistique à l'autrichienne !

Nous avons signalé, il y a quelques semaines, les reproches adressés par M. Luigi Barzani, correspondant du « Corriere della Serra » au gouvernement italien au sujet des « lenteurs » apportées dans l'œuvre de « systématisation » et « d'épuration » de la ville de Trieste. Aujourd'hui, nous tenons à signaler un autre fait qui caractérise bien les méthodes nettement autrichiennes pratiquées par les autorités militaires et civiles du Royaume d'Italie en territoires sudslaves occupés.

Il s'agit d'un recensement purement arbitraire, organisé récemment à Fiume par les soins de l'administration italienne et dont les résultats ont été complaisamment publiés par le « Temps », dans son numéro du 11 février.

Nous savions que les Italiens s'étaient livrés à ce recensement de la population à Fiume-ville, mais la chose nous avait été rapportée comme une mesure confidentielle et qu'on ne ferait connaître que suivant les résultats obtenus. Il est intéressant cependant de noter que le recensement a été fait le 31 janvier. Il a donc fallu quarante jours pour dénombrer 60,000 fiches. Le mystère de ce retard imprévu est facile à percer, lorsqu'on jette un coup d'œil sur la façon dont les Italiens ont élaboré leur statistique.

Voici quel est ce mystère non de New-York, mais bien... de Fiume. On sait qu'il y a, à Fiume, un grand nombre d'Italiens du Royaume d'Italie. Or, les recenseurs ont eu l'idée ingénieuse de diviser aussi les Yougoslaves en deux catégories : les uns devaient être considérés comme citoyens effectifs, et les autres, comme « regnicoli », c'est-à-dire comme appartenant à un pays étranger !!

L'idée a été jugée excellente à Rome ; on en a immédiatement tiré parti. Fiume, qui faisait partie intégrante de la Croatie, malgré la falsification du texte du compromis de 1867, et dont les citoyens croates étaient tous des indigènes, se voit maintenant, par une fiction ridicule, séparée de la Croatie et traitée en territoire étranger !

Par ce truc, les Italiens voudraient probablement détourner l'attention du public des conclusions qui se dégagent néanmoins de ce recensement unilatéral et arbitraire.

En effet, si l'on met de côté les Italiens du Royaume d'Italie, il y aurait à Fiume, d'après ces nouvelles données italiennes, 14.194 Italiens et 12.900 Yougoslaves. Mais, notez bien qu'il ne s'agit là que de Fiume-ville. Si l'on y ajoute le faubourg de Sussak qui fait partie intégrante du port de Fiume et dont la population purement croate s'élève à 12.000 habitants, on voit aisément ce que vaut l'affirmation italienne que Fiume est une ville italienne !

La paix et la stratégie

Un des arguments que l'on emploie souvent pour justifier les prétentions d'ordre territorial est celui de la nécessité pour un pays de posséder de bonnes frontières stratégiques, à cause de ses voisins. Une frontière stratégique peut être conçue dans deux sens différents. Elle sert de solide rempart contre une attaque éventuelle du voisin ; dans ce cas-là, le droit de légitime défense peut, dans certaines circonstances, prévaloir sur les considérations ethniques, c'est-à-dire sur la volonté de la population. Le droit de légitime défense existe comme *ultima ratio*, lorsque d'autres moyens ne fournissent plus de garanties suffisantes. L'exemple typique, pour un cas pareil, nous est fourni par la mauvaise foi et le caractère agressif des Bulgares vis-à-vis du peuple serbe. Un publiciste suisse, Sturzenegger, dans son étude sur les troubles dans les Balkans, a noté le nombre des attaques bulgares contre la Serbie au cours des siècles passés. Le résultat de son enquête historique est terrifiant et les enseignements qui s'en dégagent méritent d'être retenus. Si donc le Royaume serbo-croate-slovène demande aujourd'hui une rectification de frontière du côté de la Bulgarie, pour empêcher autant que possible à l'avenir les attaques bulgares, cette exigence, après les expériences de 1913, 1914 et 1915, n'est que trop légitime.

Il y a, d'autre part, le cas où l'on demande une bonne frontière stratégique pour avoir un bon terrain de concentration et de mise en marche offensive de son armée. C'est l'Allemagne qui a cherché à appliquer ce critère à ses frontières. C'est elle qui voulait posséder des points stratégiques pour une attaque éventuelle contre ses voisins.

Les questions territoriales, malgré une certaine hésitation de la Conférence, seront bientôt abordées et nous sommes fondés à croire que les décisions de la Conférence s'inspireront d'un principe juste et conforme aux réalités politiques.

Les raisons stratégiques qui seront invoquées par l'une ou l'autre des puissances doivent, pour être admises, être conformes à des principes établis d'avance. Il est naturellement entendu qu'aucune puissance alliée ne demandera et ne pourra demander des frontières stratégiques dans un but offensif. Il ne peut donc s'agir que de frontières stratégiques ayant un caractère purement défensif.

Là, de prime abord, il faut que le territoire demandé soit strictement nécessaire, c'est-à-dire qu'il ne dépasse pas ce qui, de l'avis des experts militaires, est indispensable pour empêcher de faciles attaques.

Il y a lieu, ensuite, de distinguer entre amis et ennemis. C'est le point capital de toute la question et c'est là que réside l'essence du problème. Les Alliés porteraient une grave atteinte à leur union morale, qui est leur force principale, s'ils admettaient la légitimité et la nécessité de mesures de précautions particulières entre eux-mêmes. Tous les beaux discours sur la Société des Nations, tous les projets de nouvelle organisation du monde sur des bases plus justes, plus solides et plus juridiques ne pourraient rien contre l'évidence palpable que ceux qui ont lutté et souffert ensemble, et qui ont été menacés du même danger, ont aujourd'hui recours aux mêmes méthodes et aux mêmes moyens usés de garanties stratégiques que l'on réprouve chez les Allemands.

Le peuple serbe, croate et slovène, nationalement uni, a une foi profonde dans l'idéal préconisé par M. Wilson. Notre foi n'est pas platonique, mais effective. Elle détermine toute l'attitude du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Pas plus aujourd'hui qu'en 1913, nous ne demandons de frontières stratégiques en face de la Grèce ou de la Roumanie. La frontière serbo-grecque, près de Monastir, dans la plaine de Pélagonie, est presque invisible, marquée par quelques poteaux seulement. Nous qui souhaitons sincèrement une politique d'entente serbo-greco-roumaine, nous n'avons jamais réclamé de frontières stratégiques du côté roumain. Si nous considérons le Banat, dans les limites de l'ancien duché serbe (Voïvodie) comme partie intégrante et indissoluble de notre nation, nous le faisons en vertu du principe des nationalités et du droit de notre peuple dans le Banat de disposer de son sort.

Nous sommes très surpris de voir quelques Roumains haut placés, travestir la vérité et nous imputer des desseins et des velléités que nous n'avons pas. L'interview de M. Lahovary dans le « Corriere della Sera » et les articles de la « Roumanie » sur les prétendues raisons stratégiques invoquées par la Serbie en ce qui concerne le Banat, abusent de la crédulité du public et ne sont pas du tout de nature à renforcer l'amitié de nos peuples. Une loyauté

absolue est la condition indispensable de toute discussion serbo-roumaine. Le ministre de Roumanie à Rome devrait savoir — c'est la moindre chose que l'on puisse attendre de lui — que c'est précisément son pays qui demande des frontières stratégiques (le Danube, la Teisse et Moriche) en face de nous, qui sommes pourtant le seul voisin de la Roumanie à qui ne viendra jamais l'idée d'attaquer la Roumanie.

Le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ne demande pas non plus de garanties stratégiques contre l'Italie, qui, cependant, est une grande puissance et qui montre des tendances manifestes d'expansion dans les Balkans. C'est pourquoi la prétention italienne de posséder des frontières stratégiques à cause de nous, éveille logiquement le soupçon que de telles frontières doivent servir aux Italiens de point de départ pour une avance plus profonde dans les Balkans. Si l'on considère en outre que le royaume sudslave vient à peine de naître, qu'il n'a jamais existé auparavant et qu'il n'a pu, par conséquent, menacer en aucune façon la sécurité de l'Italie, on comprendra notre inquiétude de voir l'Italie justifier par des raisons de légitime (!!!) défense une politique qui porte tous les caractères d'un impérialisme à peine dissimulé.

Nous avons la ferme espoir que la Conférence de la paix saura discerner ces points capitaux et que ses décisions seront conformes aux principes élevés inscrits sur les drapeaux des glorieuses armées alliées.

La Conférence de la paix

Deuxième lettre

La Conférence des cinq grandes puissances, «the big five» comme les Anglais l'appellent, travaille presque sans repos à l'élaboration des préliminaires de paix. La procédure adoptée par elle consiste à entendre successivement les représentants des divers pays, aussi bien sur l'ensemble de leurs prétentions que sur leurs revendications particulières.

Dans ce dernier cas, l'exposé est contradictoire. Il se fait en présence des délégués de la partie opposée, c'est à dire du pays allié qui prétend à la possession des mêmes régions. Si les divergences de vues sont grandes, leur examen approfondi est confié à des commissions spéciales composées de dix membres, choisis parmi les délégués ou conseillers techniques des cinq grandes puissances. C'est à ces commissions que les pays intéressés remettent leurs mémoires avec toutes les pièces à l'appui de la thèse qu'ils défendent. L'avis des commissions servira de base aux décisions définitives de la Conférence.

Ici, une question se pose, qui n'a pas été réglée jusqu'à présent. C'est celle de savoir comment la Conférence entend procéder au vote dans les décisions à prendre. On se demande si tous les Etats alliés représentés à la Conférence auront voix au chapitre ou seulement les grandes puissances. La question est d'une grosse importance théorique et pratique, car de sa solution équitale dépend également la réalisation de la Ligue des Nations. La Conférence a déjà décidé que chaque Etat, grand ou petit, ne disposera que d'une voix; par conséquent, les petits Etats seraient en mesure de former éventuellement le bloc contre les grands et d'empêcher ainsi les solutions qui leurs seraient défavorables. Il paraît, toutefois, que la Conférence adoptera un

mode de faire moyen qui assurerait les intérêts légitimes des grands et des petits, sans provoquer d'inutiles conflits.

Avant d'aborder les questions européennes, la Conférence s'est occupée du problème des colonies allemandes. Le sort de ces colonies avait été réglé en partie par des conventions secrètes conclues entre différentes puissances et l'on se demandait si la Conférence se sentirait liée par de tels pactes secrets contractés dans l'intérêt exclusif des parties en cause. Pour nous, pour les Italiens et pour les Roumains, la décision de la Conférence avait, en dehors du problème colonial, une signification particulière, parce que le traité de Londres du 26 avril 1915 et celui de Bucarest du 17 août 1916 devaient évidemment partager le sort que l'on réserverait au traité secret conclu entre le Japon et la Grande-Bretagne au sujet des colonies allemandes.

Cette question préliminaire a été résolue contre les traités. Malgré les efforts des quatre grands Alliés de partager les colonies allemandes entre eux et suivant les conventions secrètes, M. Wilson est resté inflexible dans la défense des 14 points de son programme: il a réussi à convaincre la Conférence de la nécessité de passer outre et de résoudre la question des colonies sur la base de l'internationalisation. Un arrangement provisoire satisfaisant a été conclu dans ce sens.

Immédiatement après, ce fut le tour des questions européennes. Après avoir entendu les Tchéco-Slovaques et les Polonais au sujet des territoires disputés en Silésie, la Conférence avait résolu de convoquer les délégués roumains et ceux de notre royaume pour les entendre au sujet du Banat. Notre délégation reçut le 1er février, à 10 heures du matin, l'invitation de se présenter le même jour, à 3 heures de l'après-midi, dans le salon de M. Pichon pour y exposer le point de vue serbe dans la question du Banat. Les mémoires de notre délégation n'étaient pas tous rédigés; les spécialistes serbes du Banat venaient à peine d'arriver à Paris. Cela n'a pas empêché notre délégation d'être au rendez-vous avec la sérénité d'esprit que lui donnait pleinement la justesse de nos aspirations. Quand on défend une cause bonne, on a une arme contre laquelle aucune dialectique ne peut rien. Au nom de la Roumanie, M. Bratiano a présenté les revendications roumaines. Son exposé a démontré que M. Bratiano est resté fidèle à sa politique de 1915-1919. Ayant conclu un traité secret au détriment du peuple serbe, M. Bratiano a tenu à défendre jusqu'au bout son point de vue qui est essentiellement particulariste et contraire à l'idée de la solidarité balkanique. Et, au lieu de réparer l'erreur — pour ne pas dire davantage — commise en 1916, il a plutôt insisté pour la perpétuer, demandant pour la Roumanie tout le Banat, contrairement au principe des nationalités et au droit des peuples de disposer de leur sort.

Au nom de la délégation serbe, ont pris la parole MM. Troumbitch et Vesnitch. Dans leur exposé, les délégués serbes ont d'abord éliminé de toute discussion le département de Krasso, reconnaissant à la Roumanie son droit exclusif à ce département qui, ethniquement, est roumain indubitablement. Quant aux deux autres départements, de Themes et de Thoronal, la délégation serbe a insisté sur l'importance aux deux points de vue matériel et de la culture de l'élément serbe qui domine dans cette partie du Banat, ce qui la rattache si étroitement à la Serbie. La volonté de sa population, et non seulement de sa population serbe, est presqu'à l'unanimité en faveur de sa réunion à la Serbie.

Cette circonstance donnait encore plus de force aux arguments de nos délégués.

M. Vesnitch a contesté de la façon la plus formelle la validité du traité secret conclu par la Roumanie avec les puissances de l'Entente, disant que ce traité n'avait aucune valeur par rapport à la Serbie. Invoquant les intérêts suprêmes des deux nations qui n'ont jamais eu de conflit,

M. Vesnitch a franchement déclaré que la Roumanie, en s'annexant le Banat serbe, détruirait pour toujours l'amitié serbo-roumaine et que le royaume des Serbes, Croates et Slovènes verrait en une Roumanie installée en face de Belgrade une ennemie de demain.

On raconte que cette séance fut très animée et riche en petits incidents. La discrétion des délégués fut cependant absolue. Aussi ne peut-on rien avancer de précis.

La Conférence a décidé, comme pour le conflit tchéco-polonais, de confier à une commission de dix l'examen détaillé de la question. Deux jours plus tard, les Roumains publièrent dans le « Temps » le texte complet du traité et de la convention militaire qu'ils avaient conclus avec les puissances de l'Entente. C'était une publication posthume!

* * *

Les journalistes de tous les pays qui n'ont pas formé leur syndicat de presse particulier, se sont réunis en un « Groupement des journalistes alliés ». Notre rédacteur Marinovitch a été élu vice-président de cette association professionnelle qui a pour but de faciliter aux journalistes leur tâche auprès de la Conférence. Cette tâche est rendue beaucoup plus aisée par l'aimable accueil que toutes les délégations réservent à la presse, et pour cause. En outre, M. Tardieu reçoit les journalistes alliés tous les jeudis, et M. Pichon tous les dimanches. M. Balfour recevra les journalistes tous les mardis, de sorte que le contact entre la presse et la Conférence sera complet et ininterrompu.

POLITIQUE.

Tardives sympathies magyares

Rien de plus intéressant que d'assister à l'évolution des dispositions des Magyars pour nous. Avant la guerre, la presse magyare n'avait jamais un mot de tendresse pour les Serbes. Bien au contraire. Obéissant à des ordres supérieurs et suivant aussi ses propres sentiments, la presse magyare était le plus important facteur d'empoisonnement des rapports entre les deux peuples voisins. Le Serbe était toujours représenté par elle comme un être inférieur, guidé par les instincts les plus bas et réfractaire au progrès. Avec l'aide des confrères de Vienne, la presse magyare était parvenue à donner de nous à ses lecteurs l'image d'un peuple digne de mépris et de haine. Pendant la guerre, sous l'influence de cette campagne de presse et poussé de plus par son caractère tourmenté, le soldat magyar s'est comporté comme un véritable barbare, ce que nous ne pouvons pas oublier, malgré les louanges dont on nous comble.

Si les Magyars ressentent maintenant de la sympathie pour nous, cela tient à l'attitude des troupes serbes envers la population magyare qui se trouve dans les territoires serbes occupés du sud de la Hongrie. En effet, tous les témoignages, tant officiels que privés, sont d'accord pour représenter la façon de se comporter des Serbes comme digne de tout éloge; un ordre parfait règne partout et la justice est la même pour les Serbes et pour les Magyars.

Il est naturel que les Magyars envient le sort de leurs compatriotes sous l'occupation serbe, car ils vivent, eux, dans une atmosphère surchargée et où chaque instant peut amener une catastrophe. Aussi n'est-il pas rare de voir d'authentiques Magyars venir s'établir dans les territoires occupés par les Serbes et ne pas dissimuler leur contentement, ni même leurs sentiments de loyauté envers le nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

On trouve fréquemment dans la presse magyare des attaques violentes contre ces traîtres à la patrie magyare, qui se lient aussi facilement avec l'ennemi.

Comme preuve éclatante du brusque changement qui s'est opéré dans les dispositions d'âme des Magyars, nous citerons que les lignes que nous consacrons le « Neues Budapest Abendblatt ». Dans son article de fond, il dit, entre autres:

« De tout ce que nous avons vécu pendant ces années de guerre, la chose la plus digne d'admiration est la création du royaume des Serbes, Croates et Slovènes. La Serbie paraissait perdue; elle était vaincue et réduite à l'impuissance; le peuple avait émigré, et c'est comme des exilés qu'étaient partis le roi, le prince héritier, la Skoupchtina, les ministres et l'armée avec tous ses chefs. A l'étranger, dans l'île de Corfou prise à la Grèce neutre, la Serbie renaquit; une nouvelle armée fut créée et équipée. Un jour, la Serbie se trouva de nouveau là. Grâce à son impérieuse force de résistance, elle triompha de tous ses ennemis, avant tout des Bulgares, qui l'avaient attaquée par derrière, des Roumains aussi, qui lui avaient refusé leur concours au moment utile, comme leurs alliés grecs. On ne peut pas ne pas admirer les Serbes pour leur vaillance et leur endurance et, si ce ne devait pas être à nos dépens, nous souhaiterions que leur fidélité et leur amour de la patrie, leur patience et leur héroïsme sans pareil rejoignent maintenant, à la Conférence de la paix, une récompense bien gagnée. Un nouveau chapitre s'ouvre pour l'histoire serbe, chapitre glorieux, comme elle n'en avait plus connu depuis cinq siècles. A la place de la petite Serbie de jadis, contenue entre Belgrade et Pirof, déchirée par les disputes de partis et les querelles dynastiques, se lève une Grande Serbie, qui s'attache la Croatie et la Slovénie et devient presque une grande puissance, l'Etat le plus puissant, le plus grand, le plus en vue des Balkans. La Serbie de demain ne sera plus la Serbie d'hier; elle aura plusieurs accès à la mer, sa flotte, son grand commerce et d'excellentes relations avec les puissances les plus importantes du monde. »

Il est vraiment bien regrettable que les Magyars n'aient pas adopté ce ton-là un peu plus tôt: beaucoup de malheurs et d'horreurs irréparables auraient été épargnés, à eux aussi bien qu'à nous. Maintenant une telle littérature arrive trop tard.

L. P.

Le carnage du peuple serbe par les barbares austro-magyars

L'ex-général d'infanterie austro-hongrois Bekic écrit dans l'« Agramer Tagblatt » que pendant la guerre 500 potences ont été dressées sur le territoire tchéco-slovaque; par contre, il n'y en eut pas moins de 60.000 sur le territoire yougoslave; le but poursuivi était l'anéantissement des Slaves du sud.

Dans un entretien qu'il eut avec un journaliste magyar, un officier supérieur attaché à l'ancien ministère de la guerre austro-hongrois a déclaré que, pendant la guerre, 11.400 personnes avaient été exécutées en Serbie à la suite de jugements prononcés par les autorités austro-hongroises d'occupation. On estime que le nombre des personnes tuées en Serbie sans aucun jugement, est dix fois plus élevé.

FEUILLETON

Les prétentions des Italiens sur Fiume et la côte orientale de l'Istrie

par un Neutre

Un distingué professeur suisse, invité probablement par les Italiens à visiter Fiume, après une visite de deux jours faite dans la ville de Quarnero, a écrit un article enthousiaste sur Fiume italien. Il prétend même que les environs de Fiume sont italiens et que si les paysans du district sont venus déclarer qu'ils sont croates, c'est parce qu'on les avait payés pour dire cela. L'article contient tant d'incongruités que je crois nécessaire de montrer en quoi la bonne foi de l'auteur a été induite en erreur.

J'ai habité Fiume de nombreuses années, je connais tous les environs, des deux côtés de la Rétchina jusqu'à sa source et depuis Fiume jusqu'au centre de l'Istrie. J'ai visité à pied bien des fois tous les villages de la côte jusqu'à Fianona et, de là, à Pisino; j'ai fait l'ascension du Monte Maggiore (Velika Uchka) de différents côtés et je n'ai pas trouvé un seul village italien. Volosca, Abbazia (Opatica en croate), Lovrana, Moschenizze, Fianona, Pisino, Galignani, autant d'endroits croates, où le peuple ne parle que croate. M. Papi, ancien collaborateur de la « Tribune de Lausanne », a fait paraître dans la « Revue des peuples libres », un article où il fait de tous ces lieux des endroits italiens, mais il n'y a jamais été. Voilà comment on bourre le crâne aux Italiens pour exciter leur patriotisme et leur faire demander ce sur quoi ils n'ont aucun droit. Un italophile exubérant, M. Bossi, rédacteur à la « Gazette Ticinese », et conseiller national,

dans une série d'articles « Nell' Italia Redenta », où il défend « unguibus et rostro » la cause italienne, est tout de même obligé de reconnaître que l'intérieur de l'Istrie est slave et que Trieste jusqu'aux environs de Fiume, a une population yougoslave. Ce qui ne l'empêche pas de déclarer, en se fondant sur l'histoire tronquée, que la situation géographique demanderait la possession des Alpes dinariques et autres pour la sûreté de l'Italie. Drôles d'arguments pour de prétendus partisans de la théorie wilsonienne! De plus, cet écrivain, qui, sous le pseudonyme de Milesbo, a fait pendant des années une campagne très ardente en faveur de la liberté de pensée et de l'indépendance du Tessin suisse, ose ici défendre l'oppression d'un peuple entier de Slovènes, à qui les Italiens refusent la culture nationale dans le Frioul et qu'ils chercheront à italianiser comme ils le font déjà dans les territoires occupés par leurs troupes!

Fiume est-il vraiment italien? Nous répondrons: oui, si l'on agit du centre de la ville, mais énergiquement non, si l'on agit de l'agglomération fiumaine. Tous les villages qui touchent la ville, sans exception, sont croates; Kojala, Raslotchine, Scourigne, Plasse qui ne sont pas plus séparés de Fiume que Plainpalais l'est de Genève, ou Ouchy de Lausanne, sont exclusivement habités par une population dont la langue domestique est le croate, et à Grohovo, Drenova, Lopatsa situés au-dessus des collines, on a de la peine à se faire servir dans les restaurants si l'on parle italien; du côté de Klana, en Autriche, de même que dans les environs de Castra et dans cette petite ville même, quoique ce fût une ancienne ville romaine avec des ruines antiques, on n'entend pas un mot d'italien. Tous ces endroits sont animés d'une grande conscience nationale et ce serait un crime de les livrer aux Italiens. M. Bossi, et à sa suite M. le professeur Milliodoul prétendent que les Slovènes et les Croates n'ont rien fait pour la civilisation et qu'ils sont bien inférieurs aux Italiens. Ces écrivains auraient-ils prétendu que les villages croates sont

moins propres, moins bien organisés que les villages italiens? Il est parfaitement indiscutable que les villages croates sont beaucoup plus propres que ceux qu'on voit dans toute la péninsule italienne, car il n'y a nulle part de saleté comparable à ce qu'on voit dans toutes les villes de l'autre côté des Alpes. Les maisons des paysans croates sont presque toujours d'une propreté exquise. Cela n'est-il pas un signe de civilisation? Quant aux œuvres littéraires produites par les Italiens en Istrie, où sont-elles? Quel grand écrivain ont produit ces Italiens, qui formeraient, selon eux, la majorité? Il n'y a qu'un seul homme remarquable dont l'Istrie puisse être fière, c'est Tartini, le compositeur de « Trille du Diable ». Quant aux Yougoslaves, il faut se rappeler qu'ils ont toujours été soumis à la tyrannie d'abord des Vénitiens, puis des Autrichiens, des Turcs et des Hongrois qui, à eux tous, n'ont pas fondé une seule école croate dans les pays qu'ils occupaient. Quand la France mit fin à la domination vénitienne en Dalmatie, il n'y avait pas une école, pas une imprimerie dans tout le pays. Ce sont les Français qui les premiers ont élevé la langue yougoslave à la qualité de langue officielle et fondé des écoles et des journaux croates. Malgré cette volonté de tenir les Slaves dans une ignorance complète, des œuvres charmantes ont vu le jour en Istrie et en Croatie. Certainement ces pays n'ont pas produit d'architecture originale, mais les Italiens ne vivent que sur la tradition italienne; car, en réalité, rien de plus pauvre de goût que les cathédrales de Trieste, de Pola, de Fiume, etc.

Pour la littérature et les arts, les Yougoslaves, qui n'ont guère pu se livrer à ces occupations que depuis un siècle, sont bien à la hauteur des Italiens. Si l'on connaît à l'étranger quelques auteurs italiens comme d'Annunzio, Sem Benelli, etc., c'est qu'on étudie à l'étranger l'italien, et que nul ne se donne la peine d'étudier le serbo-croate ou le slovène. Susak, faubourg de Fiume, est, entre autres, la patrie du charmant poète Harambachitch, Katalinich

Les procédés italiens en Istrie

Le journal « Hrvat », de Zagreb, publié dans son numéro du 23 janvier l'article suivant :

Nous reproduisons plus bas une lettre d'une des innombrables victimes du régime actuel en Istrie que nous a été adressée. Elle montre les procédés employés par les différents représentants du gouvernement italien dans les pays occupés, envers les Slaves et ce que ceux-ci ont eu à souffrir non seulement de la part des troupes d'occupation italiennes, mais aussi de celle de quelques partisans enragés du nouveau régime et que l'autorité occupante ne sait pas ou ne veut pas brider.

« Monsieur,

C'est aujourd'hui seulement que je réussis à vous faire un rapport sur mon arrestation du 17 décembre 1918.

Moi, André Nartnik, curé de Corte (à la frontière d'Isola et de Pirano), né à Brezovica, près de Ljubljana le 29. XI. 1883, je fus arrêté le 17. XII. 1918 à 5 h. 30 de l'après-midi.

Le commandant de la garnison de Corte vint chez moi et m'annonça que dès lors j'étais sous la dépendance de la garnison de Pirano.

— C'est donc qu'on me fait prisonnier, m'écriai-je, je n'ai pas peur, mais tout de même j'aimerais savoir ce que j'ai fait.

— Je l'ignore, me répondit le capitaine, mais vous devez partir à l'instant même. Durant toute la journée, j'avais parcouru la paroisse, bénissant les maisons, et je venais de rentrer, fatigué et tout mouillé. Je priai donc le capitaine de me laisser chez moi jusqu'au lendemain pour m'y reposer et mettre mes affaires en ordre, ajoutant que je devais faire rapport sur l'affaire à mon évêque.

— C'est impossible, répondit le capitaine, et qu'est-ce que ça nous regarde, votre évêque? Ici, c'est la force qui commande. En voilà assez!

Cependant il m'avait accordé une demi-heure. A 6 h. 15, nous partîmes pour Pirano, sous escorte, bien entendu. Nous nous arrêtâmes une première fois à Santa-Lucia pour attendre le tramway de Pirano. Comme il pleuvait, nous nous rendîmes dans une auberge, où je payai un litre de vin aux soldats.

Tout à coup, un des soldats qui m'avaient accompagné s'éloigna et, environ douze minutes après, il rentra en compagnie du maître d'école Zuccon l'apostat. Le soldat était allé le chercher! Zuccon, aussitôt entré dans la salle, commença à crier: « Vilain Slave, vilain cochon! me vois-tu? me connais-tu? Ah! si je pouvais t'assommer! Si les carabinieri ne te tenaient pas, tu verrais... »

Les gens à table — rien que des Italiens — commencèrent à s'exciter, à tel point que j'en vins à craindre pour ma vie.

— Je proteste, dis-je aux soldats, personne ne doit m'offenser. Défendez-moi!

— Ce n'est rien, ce n'est rien! répondit un soldat.

Je protestai de nouveau, puis je sortis pour attendre le train. Il pleuvait toujours. De l'auberge on entendait sortir des cris furieux à mon adresse et à celle des Slaves en général. Cela dura au moins une demi-heure. D'un moment à l'autre, je m'attendais à recevoir des coups de la part de cette société furieuse!

Les soldats (3) me poussèrent enfin dans le tram, dans lequel prirent place aussi Zuccon et sa compagnie. Des cris de mépris contre tout ce qui est slave continuèrent à être proférés. On soufflait la fumée des cigares contre moi, on dansait devant moi et on exprimait, en criant, sa joie de voir emmener un curé slovène.

Avant que le maître d'école Zuccon descendit du tram, il me donna de toute sa force un coup de poing sur la tête, à la grande joie de tous. Je manquai de tomber, mais j'avais en chancelant réussi à me retenir à la barre d'appui du tram et restai pendant quelques minutes tout étourdi. Le sang m'était monté à la tête et un fort mal de tête se déclara qui dura plusieurs jours. A présent encore, je sens de temps à autre un bourdonnement dans la tête. Les soldats qui m'accompagnaient riaient:

— Ce n'est rien, ce n'est rien! disaient-ils.

Et au maître d'école personne ne toucha. A Pirano, au poste des carabinieri, on me fit très rude accueil. Ensuite on me mit en prison. Le 18. XII. je fus traduit devant le capitaine.

— Comment, vous, mon révérend, vous n'avez pas voulu prêcher en italien? commença-t-il.

— Mais je ne peux pas prêcher en italien, car, à Corte, il n'y a que des Slaves et ils ne me comprendraient pas, répondis-je.

— Non! quand même tous ne comprendraient pas l'italien, quelques-uns le comprendront tout de même. Que ceux-là expliquent aux autres les mots que ces derniers n'auraient pas compris, dit le capitaine Sanli (c'est son nom).

A cette réponse, moi, en homme intel-

ligent, je me suis tu. On me ramena en prison. A 12 h. 45, deux carabinieri vinrent me chercher pour m'escorter jusqu'à la station de Santa-Lucia, d'où je devais aller en train à Capodistria.

Comme j'arrivais à la place du Marché, j'aperçus une vingtaine de personnes, des poissos appelés par le maître Zuccon, et quelques autres personnes, dont je ne connaissais pas le nom.

Et les cris recommencèrent: « Cochon de Slave! cochon de prêtre, qui fait de la propagande slave! tuez-le! En voilà un Croate! etc. »

La populace s'assemblait, devenant de plus en plus menaçante. Et on commença à me cracher à la figure, à me tirer par la soutane, à me donner des coups, à jeter du sable contre moi. De nouveau, je pus trembler pour ma vie! Ces Messieurs, les carabinieri du roi, regardaient tout cela paisiblement et riaient...

Cela dura de 12 h. 45 à 1 h. 30, heure à laquelle je montai en tram! Est-ce que cela allait enfin finir? Tout le monde sur la ligne Pirano-Santa-Lucia, les apostats et le prolétariat italien (enfants, gamins, filles, femmes) attendaient, criant et menaçant. Les soldats italiens continuaient à rire... Nous arrivâmes à la station Santa-Lucia-Portorose. Le carabinier me fit asséoir; je n'étais pas même libre de rester debout!

Je restai assis pendant une demi-heure; la jolie société continuait à se moquer de moi, les gamins à me pousser et à me tirer par la soutane, tandis que toujours les gardiens regardaient tout cela en riant et sans mot dire.

A 2 h. on m'emmena. Zuccon accourut avec ses gens. Ce qu'on fit de moi, de 2 h. à 3 h. 30, est indescriptible: « A bas les Slaves! cochons de Slaves! la fourche aux Slaves! crient-ils. Où sont les dames, les religieuses? Hé, Messieurs les gardiens, passez-moi ce Croate, ce cochon que je l'assomme, que je lui arrache les viscères, que je me désaltère de son sang... Ah, si je pouvais...! »

Zuccon vint me mettre les poings sous le nez.

Il s'agissait de ma vie! Le garde le retint cette fois-ci un peu; mais les coups et les cris recommencèrent. Là se trouvaient aussi quelques soldats italiens en congé: excités par Zuccon, ils voulaient me tuer! Un vieux soldat, leur camarade, plus raisonnable que les autres, les détourna de ce projet.

Les enfants continuèrent à me taquiner en me frappant à petits coups.

Enfin le train arriva. Tandis que les carabinieri me poussaient dans le wagon à bestiaux, une carotte pourrie, jetée par le maître Zuccon, m'atteignit au cou, ce qui provoqua des rires fous.

J'étais debout dans le wagon, de sorte que tout le monde pouvait me voir. Les cris de mépris ne cessèrent pas. Avec les soldats, il y avait environ quatre-vingts personnes.

— Messieurs les gardiens! passez-nous le Slave, que nous l'assommions, crièrent-ils avec le maître d'école, qui marchait à leur tête.

Et, effectivement, deux d'entre eux assaillirent le wagon pour me tirer dehors, mais les soldats les repoussèrent.

Quand le maître d'école se rendit compte qu'il ne réussirait pas à m'avoir vivant entre ses mains, il appela ses écoliers et leur tint ce langage:

— Venez ici, mes disciples, regardez encore une fois ce prêtre slave et crachez-lui dans la figure! C'est moi qui vous le dis, moi votre maître, moi Italien!

Les enfants commencèrent à cracher contre moi, imités par les adultes, auxquels à la fin se joignit l'épouse du maître (née à Capodistria, digne de son époux. Elle aussi commença à exciter la populace.

La bande cependant ne renouça pas à m'avoir vivant entre ses mains! De nouveau, on assaillit le wagon, mais sans résultat!

Avant que le train ne partit, le maître d'école me dit ces mots: « J'ai voulu que toi, Slave, boive jusqu'à la dernière goutte la coupe de l'aigreur... »

On peut se figurer quelle fut la manière dont tous prirent congé. Ils crachaient, criaient, hurlaient!

Dans la rue, il est absolument défendu de parler slovène! A Corte, on a donné l'ordre d'enseigner l'italien à l'école.

Le soldat qui m'avait escorté, me dit: « A Corte, on ne peut plus parler slovène; on devra de force parler italien ».

A ma place on mit un prêtre militaire italien, qui parle le slovène comme moi le chinois. Pauvre peuple!

D'après ce que je viens de raconter, vous vous rendez compte facilement que toute l'affaire avait été mise en scène par méchanceté! Voilà ce que nous arrive, à nous, qui avons défendu les intérêts nationaux. Je ne suis pas le seul! Aujourd'hui on a emmené le Dr Breclj de Corizie.

Le Dr Robba a dit à ma cousine que je ne serais pas traduit devant un tribunal, mais que je serais interné.

Et mon crime? 1° Je n'ai pas voulu prêcher en italien; 2° j'ai discuté avec un officier italien et je lui ai dit que la question de l'Istrie serait résolue seulement à la Conférence de la Paix; 3° (le plus grand crime) je suis Slovène!

Veillez, Monsieur, informer à ce sujet le gouvernement à Belgrade (ma santé est faible, la prison est la prison, je ne suis pas coupable); qu'il fasse rendre la liberté non seulement à moi, mais à tous les frères slovènes, croates, qui périssent ici.

Trieste, le 14. I. 1919. »

La frontière septentrionale des Sudslaves

— Une voix italienne —

Le « Corriere della Sera » du 29 janvier 1919 publie un article significatif sur la frontière septentrionale sudslave. Nous le reproduisons uniquement à titre d'information.

L'attention concentrée sur la frontière italo-yougoslave produit le même effet que la lumière d'un projecteur déversée sur un point fixe; elle laisse dans l'obscurité tous les points environnants.

Les Yougoslaves n'ont pas une question de frontière avec les Italiens seulement, ils sont aussi en conflit, plus ou moins déclaré et manifeste, avec les Albanais, les Bulgares, les Roumains, les Magyars, les Allemands. Chacun de ces secteurs de la future frontière yougoslave a, pour l'Italie, un intérêt vital. Nous avons déjà fait allusion du projet du *corridor* entre la Bohême et la Yougoslavie et du chemin de fer Prague-Fiume entièrement aux mains des Yougoslaves. Ce projet viole les droits nationaux des Allemands, des Magyars et des Italiens, soustrait à notre pays une grande artère de communication avec la Mittel-Europa et subordonne une grande partie du trafic adriatique au contrôle protectionniste panslave.

Non d'une moindre importance pour l'Italie est la question de la frontière septentrionale entre la Yougoslavie et l'Autriche allemande.

Les prétentions yougoslaves ou, plus spécialement slovènes, dépassent d'une grande longueur les limites administratives de la Carniole et envahissent une grande partie de la Carinthie et de la Styrie. Les villes de Villach, Klagenfurt, Marburg devraient entrer dans l'Etat yougoslave et comme leur nom a une consonance germanique fort gênante, on a pensé depuis longtemps à les rebaptiser en Beljak, Celovec et Maribor. Ce diffèrent n'intéresse aucun groupement de nos compatriotes, mais ce serait une erreur dangereuse de croire que nos intérêts nationaux sont seulement engagés là où nous avons des nationaux à protéger.

Si le programme maximum yougoslave devait prévaloir dans la délimitation de la frontière septentrionale, si Villach et Klagenfurt devaient être enlevés à l'Autriche allemande, les conséquences économiques et, par ricochet, les conséquences politiques de cette expansion seraient d'un sérieux préjudice pour l'Italie. Le chemin de fer de Pontebba qui, par Udine, Tarvis, Villach, Leoben, relie la Vénétie à Vienne et la vallée padouane à la vallée danubienne, serait, sur son point le plus délicat, soumis au contrôle slave. Pareillement, la voie ferrée qui, de Trieste, remonte l'Isonzo jusqu'à la moitié de son cours, pour, de là, bifurquer à l'Orient vers Asling en s'infiltrant dans le territoire slave, ce qu'il serait toutefois possible d'éviter au moyen d'un tronçon qui, en franchissant le Haut Isonzo rejoindrait la ligne de Pontebba à Tarvis, si Villach restait à l'Etat austro-allemand. Si les vues ambitieuses des Yougoslaves recevaient entière satisfaction, nos moyens de communication directe avec le monde germanique se verraient réduits à l'unique et coûteuse voie du Brenner. Pour toutes les autres communications avec le monde germanique et oriental, qu'elles partent de la vallée de Padoue, de Trieste ou de Fiume, nous dépendrions toujours de nos voisins slaves. Les conséquences de leur prépondérance ferroviaire sur notre situation stratégique et économique sont trop visibles pour être analysées. Il suffit de penser à notre exportation de main-d'œuvre et produits agricoles vers la Carinthie et la Styrie, à l'importation des bois de ces régions en Italie et aux industries italiennes établies dans ces pays. Il suffit de penser aux difficultés dont seraient aggravés nos rapports commerciaux et politiques avec l'Autriche et à l'avantage militaire que procurerait aux Slaves le monopole de toutes les lignes orientales qui conduisent à notre frontière.

Au sujet de ce problème, nous répétons ce que nous avons dit pour les autres: l'Italie ne pourrait que se résigner à l'inévitable, si les raisons ethniques et géographiques favorisaient indiscutablement les Slaves. Mais, au point de vue géographique, on ne peut soutenir que la frontière slave dépasse, à l'extrême angle N. O., le Karawankam, immédiatement au sud de la Drave. Il est vrai que la frontière ethnique des Slovènes ne coïncide

pas avec la frontière administrative de la Carniole et que, selon la statistique, il y a 80.000 Slaves dans la Carinthie méridionale et 400.000 dans la Styrie méridionale. Mais les régions slaves de la Carinthie et de la Styrie sont délimitées avec une exactitude suffisante, du moins pour un assez long trajet, par le cours de la Drave. Une frontière qui voudrait satisfaire également les raisons géographiques et les raisons nationales, devrait alors partir du sommet des Karawankam, un peu à l'orient de Villach, rejoindre aussitôt après la Drave et suivre celle-ci jusqu'à Marburg, en laissant Villach et Klagenfurt à l'Autriche allemande. Du reste, ce projet de frontière n'est en substance guère différent de celui indiqué à la future Yougoslavie par Sir Arthur Evans, fervent partisan et protecteur de ce nouveau peuple, très favorable à toutes les questions qui le concernent (même celles qui le mettent en conflit avec l'Italie) et qui, aux yeux de tous les Yougoslaves est une autorité indiscutable pour les affaires balkaniques.

La propagande italienne en France

On remarque depuis quelque temps que la presse française est inondée de nouvelles venant de Rome et ayant trait à de prétendus troubles et désordres qui se produiraient dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Que la capitale italienne ait repris le rôle de Vienne dans la diffusion de nouvelles tendancieuses sur nos affaires intérieures, la chose n'est pas pour étonner, étant donné que l'Italie officielle s'efforce de remplacer l'Autriche en tout dans les Balkans. Ce qui nous surprend, par contre, c'est que de grands journaux, tels que le « Temps », se laissent bernier si facilement par une propagande qui n'est pas même habile.

Nous lisons dans le « Temps » du 9 février, une correspondance de M. Carrère qui dit qu'en Italie « on est rassuré concernant Gorica, Trieste, l'Istrie, Pola, etc. (?) sur lequel aucun doute n'était possible ». Mais pour Fiume, les Italiens ne sont pas rassurés. Pour justifier la prétention italienne à la possession de ce seul véritable port commercial croate et yougoslave, voici ce que les Italiens ont servi à M. Carrère: « Fiume, disent-ils, n'est pas le véritable port yougoslave, car les véritables ports de la Yougoslavie se trouvent plus au sud. Donc, la Yougoslavie n'a aucun intérêt à posséder Fiume. Mais, si Fiume est italienne, les Yougoslaves pourront largement bénéficier de ce port. Les navires italiens partant de Trieste, feraient escale à Fiume, ce qui favoriserait le commerce de l'intérieur du pays. Dans le cas inverse, ce ne serait pas possible, parce que Fiume comme port yougoslave serait fermé aux Italiens. »

Ce sont les arguments italiens en faveur de la Fiume italienne. Et la propagande italienne a l'audace de servir de tels arguments au public français, qui sait fort bien que Fiume est le seul débouché yougoslave, la seule communication commerciale entre la mer et l'intérieur, puisque la seule ligne de chemin de fer existante va de Belgrade à Fiume par Zagreb!

Les Bulgares complotent contre la paix

On mande d'Athènes:

Le Comité ou Association bulgare pour la Macédoine, de Sofia, a été dissous, apparemment pour tromper les Alliés. Il existe des preuves que cette association a été reconstituée avec siège à Sofia et qu'elle a installé son bureau au No 2 de la rue Gouko. Ce comité travaille fiévreusement à l'organisation d'un mouvement sur le côté sud de la Macédoine dans le but de créer une question de Macédoine pendant le Congrès de la Paix. Comme centre du mouvement servira le lac d'Ochrida et c'est par là que les Bulgares complotent expédier des bandes organisées contre la Macédoine du sud, vers le mois de mars ou d'avril.

Et les Italiens dans les Balkans

Le Bureau de presse de Belgrade nous télégraphie:

On mande d'Athènes:

Suivant des renseignements officiels, la localité de Constantinopolis en Epire a reçu des renforts en bersaglieri et un grand nombre d'Albanais. Vers Cospolis et Karvizza on signale une bande de 500 hommes. Sur les montagnes avoisinantes, les Italiens ont placé des mitrailleuses et quelques pièces de campagne.

De Corfou et de la partie de l'Epire occupée par les Italiens, on annonce avec persistance qu'une invasion nombreuse d'Albanais va avoir lieu vers Philisti et Paramittia pour soulever les quelques Albanais qui se trouvent dans ces localités. Ce mouvement serait perpétré de concert avec les soldats italiens. A Argirocastrol et Delvino, flotte déjà le drapeau albanais. Le bruit court du départ prochain pour l'Italie des représentants militaires italiens.